

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Médecine et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

éclamation	: contact@mupras.com
prise en charge	: pec@mupras.com
adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 1259

Société : R.A.M

73501

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : NASR SALAH

Date de naissance : 01.01.1952

Adresse : RUE 33 N° 36 ALIA AL SOULFA - CASA

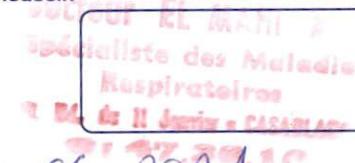
Tél. : 06.62.80.73.55

Total des frais engagés : 782,80

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 01/06/2021

Nom et prénom du malade : NASR SALAH

Age: 69

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

rhume des foies

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.



08 JUIN 2021

M. ZAAHANE / 08/06/2021

Fait à : CASA

Signature de l'adhérent(e) :

NASR SALAH

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01/06/21	C2		250,00	El M... Praticien des Malades Casablanca, Tel: 0622 26 54 75 39, Bd Mohammed V SGPH AL SARI Grande Pharmacie Normale

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
El M... Praticien des Malades Casablanca, Tel: 0622 26 54 75 39, Bd Mohammed V SGPH AL SARI Grande Pharmacie Normale	01/06/21	332,80

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
El M... Praticien des Malades Casablanca, Tel: 0622 26 54 75 39, Bd Mohammed V SGPH AL SARI Grande Pharmacie Normale	01/06/21	2,00 / 12	11

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficent	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'E

PPV (DH):
34,70

CABINET D'ALLERGOLOGIE ET DE PNEUMO

Docteur EL MAHI Mohamed

Ex. Médecin-Chef des Services de
Pneumophysiologie de Casablanca (BMSO)Spécialiste des Maladies du Poumon
Appareil Respiratoire, Tuberculose
Maladies Allergiques (Asthme)Diplôme National Français de Pneumophysiologie
Diplôme d'Allergologie et d'Immunologie CliniqueTests d'Allergie - Radiologie - Fibroscopie
Exploration Fonctionnelle Respiratoire

الدكتور محمد

بهاز التنفس بالدار البيضاء

الرئة، جهاز التنفس، والسل
مراضية (الضيق)يات الخاصة في الجهاز التنفسى
يات الخاصة في أمراض الحساسيات

51,00

T : 09.12.2022
TER : 04/2022
PPV : 83.70 DHPER: 01/2023
PPV: 110 DH 00نف بالأشعة
جهاز التنفس074719
53,40

R.S.S x 85

Casablanca, le 01/06/2021

الدار البيضا. في

Naser Saleh

36,70

1/ S. Cortezombe leusten (AS)

2/ 3 cp effervescents de 1/2 cuill d'eau x 85

3/ Broncopleen Sirup (AS)

4/ 1 Cuill à 5 x 3

5/ Romac 340 (1/2 de 7 cp)

6/ 1/4 cuill déjeuner x 75

7/ Metamiz Spray Nasal (1/2t)

8/ 18p ney dichlorure morfine x 25

9/ Desyrol (1/2 de 28 cp)

10/ lefin x 28

Grande Pharmacie Normale
 39, Bd Mohammed V
 Casablanca, Tel: 0522 26 54 75

10, شارع 11 يناير - الدار البيضاء - الهاتف: 022.47.36.10 - الفاكس: 022.47.36.11 - المتنقل: 061.21.57.18

10, Bd 11 Janvier - Casablanca - Tel.: 022.47.36.10 - Fax: 022.47.36.11 - GSM: 061.21.57.18

36,70

CABINET D'ALLERGOLOGIE ET DE PNEUMOLOGIE

Docteur EL MAHI Mohamed

Ex. Médecin-Chef des Services de
Pneumophysiologie de Casablanca (BMSO)

Spécialiste des Maladies du Poumon
Appareil Respiratoire, Tuberculose
Maladies Allergiques (Asthme)

Diplôme National Français de Pneumophysiologie
Diplôme d'Allergologie et d'Immunologie Clinique

Tests d'Allergie - Radiologie - Fibroscopie
Exploration Fonctionnelle Respiratoire

الدكتور الماهي محمد

سابقا رئيس قسم أمراض الجهاز التنفسى بالدار البيضاء
اختصاصى في أمراض الرئة، الجهاز التنفسى، والسل
أمراض الحساسية (الضيقية)

دبلوم الدراسات الخاصة في الجهاز التنفسى
دبلوم الدراسات الخاصة في أمراض الحساسيات

اختبار الحساسية . الكشف بالأشعة
الاستكشاف الوظائفى للجهاز التنفسى

Casablanca, le

01/06/2021

الدار البيضاء، في

Nass Saloh.

- Repro de cliché thoracique Z=200/12
- Compte rendu radiologique

Dr. El Mahi M.D.
Spécialiste des Maladies
Appareil Respiratoire
M. du 11 Janvier 2021
061.21.57.18 - GSM : 061.21.57.18